

Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Psychopathologie fondamentale de l'adulte
- > parcours Psychopathologie infanto-juvénile et petite enfance
- > parcours Pratiques cliniques en milieu médical
- > parcours Pratiques cliniques et soins-psychiques en milieu judiciaire carcéral et spécialisé

Cette mention est composée de 4 parcours, qui se distinguent les uns des autres entre autres par les perspectives d'insertion professionnelle qu'ils offrent, mais qui sont réunis, avant tout, par une communauté de références et d'orientations théorique, clinique et pratique. Ces parcours s'intitulent :

- Psychopathologie fondamentale de l'adulte (PFA)
- Psychopathologie infanto-juvénile et de la petite enfance (PIJPE)
- Pratiques cliniques en milieu médical (PCMM)
- Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé (PCSP)

Objectifs

Ce qui fonde cette mention de master de *psychologie* est d'abord sa visée : former des psychologues cliniciens aptes et prêts à intervenir dans les divers secteurs et institutions de la « santé mentale » et de la santé en général, mais aussi dans tous les autres domaines qui, de plus en plus, requièrent leur concours (secteurs hospitaliers, centres de soins et d'accompagnement, champ médico-éducatif et socio-éducatif, domaine juridique et pénal, etc., voire exercice libéral).

Cette formation repose à la fois sur l'approche conceptuelle et méthodologique de la psychopathologie ; sur l'exigence et l'éthique que suppose la clinique, c'est-à-dire la prise en compte de la singularité de chaque cas ; sur l'orientation et le repérage que fournit la psychanalyse, entre autres de référence lacanienne ; et sur la confrontation précoce à la pratique de terrain, par le biais des stages encadrés.

Ce pourquoi, si elle vient dans le prolongement d'une licence de psychologie, donne-t-elle le titre de psychologue, ainsi que l'usage du titre de psychothérapeute, sans nécessité d'un complément de formation.

Compétences visées

Compte tenu des missions inhérentes au métier de psychologue clinicien, il est important que l'ensemble des étudiants de la mention « psychopathologie clinique et psychanalytique » ait un socle commun de compétences :

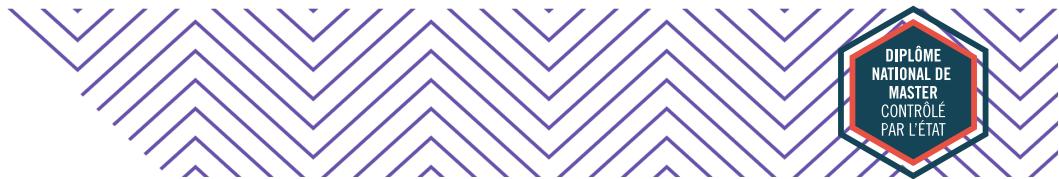
- connaissances théoriques approfondies en psychopathologie clinique,
- maîtrise des méthodologies d'intervention du psychologue clinicien (entretien, diagnostic, construction de cas, notamment),
- méthodologie de la recherche,
- positionnement dans le cadre institutionnel.

L'acquisition de l'ensemble de ces compétences a lieu durant les deux années de Master, au travers d'enseignements (communs pour nombre d'entre eux) et de stages.

Organisation de la formation

Ce master s'organise autour de 4 semestres de formation, avec quatre parcours distincts.

- Le semestre 7 est constitué d'un tronc commun comprenant trois enseignements : Les fondamentaux de la psychanalyse / Structures cliniques et thérapeutique / Psychopathologie, symptôme et lien social. Puis un enseignement méthodologique UEM1 comprenant 1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix parmi 2 et un enseignement de spécialisation UES1 portant sur le stage et une recherche. Le tout est complété d'un enseignement obligatoire de langue.



- Un début de spécialisation s'opère au semestre 8 avec, pour chacun des parcours, un enseignement obligatoire auquel s'ajoute un choix offert à l'étudiant de deux enseignements parmi les trois autres enseignements proposés par les trois autres parcours. Se poursuivent aussi le travail sur le stage et le TER.
- En deuxième année de Master, les semestres 9 et 10 ont la même structure et comportent un tronc commun qui porte sur des enseignements fondamentaux de la psychopathologie clinique et ses champs d'application. Deux enseignement de méthodologie générale (APDT et stage). Le reste des enseignements est spécifique à chacun des parcours (UES et UEM).
Deux stages obligatoires sont à effectuer : en Master 1 (140h minimum) et en Master 2 (500h minimum).

Admission

Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) *Le dossier de candidature sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) *Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :*

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;

- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

c) *Entretien avec le jury*

Et après ?

Débouchés professionnels

Se référer à chaque parcours.

Les + de la formation ?

Stage

> Stage: Obligatoire (140h en master 1 et 500h en master 2)

En résumé

Crédits ECTS : 120 crédits

Durée : 2 ans

Niveau d'étude visé : BAC+5

Modalité d'enseignement

- * Formation initiale
- * Formation continue

Nature de la formation : Diplôme national de l'Ens Sup.

Langue(s) d'enseignement : Français

Effectif

96

Stage : Obligatoire (140h en master 1 et 500h en master 2)

